

Vous êtes une **entreprise industrielle** du **Sud Alsace**

Vous avez un

**projet d'investissement productif,
créateur d'au moins 3 emplois en CDI**

Bénéficiez d'une **aide financière directe** ou d'un **prêt participatif**

01



Prendre contact

CCI :

Claudine Schaffhauser
03.89.66.71.76

c.schaffhauser@mulhouse.cci.fr

Laurence Simonin
03.89.36.54.86

l.simonin@alsace.cci.fr

02



Déposer une demande

et monter un dossier.
Les contacts CCI et
SODIV sont là
pour vous y aider !

03



Examen de la demande

et du dossier par le
Comité d'Engagement

04



Versement :

Aide directe :
50 % à la signature de la
convention puis
50 % 6 mois après la fin
des investissements

Prêt participatif

CONTACT SODIV :
Dominique Schilling
03.89.57.83.52



Déblocage après signature
de la convention